


Représentation, par Risto Alapuro

La représentation constitue un fil conducteur dans les travaux de Michel Offerlé ; en témoignent ses analyses nombreuses sur le suffrage (sans oublier son goût pour l'iconographie électorale) et, pour prendre un exemple représentatif, sa *Sociologie des groupes d'intérêt*. Dans ce livre il dit : « Représenter, c'est exprimer (à tous les sens du terme), c'est aussi traduire, faire silence, déposséder, signifier une absence et agir une présence  En bref, représenter un groupe, c'est le construire. Il s'agit ici de l'idée générale, « désormais banale », que « la réalité sociale est le produit d'un travail existant de construction » (Offerlé, 1994).

À cette conception constructiviste il oppose « les analyses technologiques et naturalistes de la formation du groupe ». Plus spécifiquement il exprime cette critique de l'objectivisme en disant qu'il veut « déconstruire ces entités réifiées » que sont les groupes d'intérêt comme organisations ou comme groupes auxquels on prête « les traits métaphoriques d'individus biologiques à partir du moment où ils sont "entitifiés" et du moment que le ciment qui les unit tient bien ("l'UNAF déclare que...", "La FNSEA pense que...") » (Offerlé, 1994).

En tant que sociologue finlandais ce qui me frappe dans cette analyse pertinente, c'est à quel point la conception critiquée par Michel Offerlé est prédominante dans la culture politique finlandaise – cette culture politique qu'il connaît bien en tant que moteur, professeur et coordinateur d'une coopération fructueuse avec l'Université de Tampere en Finlande. Nombreux sont les jeunes politistes français – souvent les anciens thésards de Michel – qui ont donné des cours sur la politique française aux étudiants à Tampere.


Pour simplifier, dans la compréhension traditionnelle finlandaise les groupes sociaux se présentent comme si leurs intérêts et ambitions étaient déterminés ou fixés. Dans cette conception objectiviste la société est transparente : c'est comme s'il y existait une chaîne allant d'un groupe conçu selon des critères « objectifs » à « ses » organisations, et finalement à l'action prise au nom de ce groupe. Les principes de représentation semblent clairs et sont basés sur les associations : une organisation représente un groupe (de classe, de profession, etc.). De plus, les rapports entre les organisations sont bien réglés : tout se passe avec ordre.

Le corporatisme finlandais – et scandinave – constitue bien évidemment la manifestation la plus accentuée de cette tendance. En fait, dans une remarque comparative sur le rôle du « *capital associatif* » Michel Offerlé nous rappelle la particularité nordique en ce qui concerne la formation du groupe d'une manière qui fait penser justement au corporatisme : « À l'inverse de ce qui se passe [...] dans les pays scandinaves », le capital associatif « n'apparaît pas en France comme directement fondateur d'un droit à la représentation politique » (Offerlé, 1994).

L'évidence de la conception naturaliste ou réifiée ou objectiviste ou *descriptive* de la représentation (Alapuro, 2005), ne veut pas dire qu'elle est moins constructive que la conception dite constructive. La vision descriptive implique seulement un processus constructif différent, un processus dont la particularité consiste en une *compréhension* descriptive de la représentation, partagée par ceux qui sont concernés.

Comment expliquer cette insensibilité à « l'opération de traduction qui est au principe de toute opération de représentation » ? Les analyses de Michel Offerlé sur l'histoire du suffrage universel en France donnent une clé d'explication en la mettant en contraste avec l'évolution du suffrage en Finlande. Il montre combien la *construction de l'électeur* a été un processus difficile, qui n'était pas évident en France, alors que le même processus en Finlande avait l'air de se dérouler de manière naturelle et d'aller de soi.

Un aspect de cette question se trouve dans l'intérêt spécifiquement français pour la figure de l'électeur comme modèle de l'individu moderne. Il me semble que c'est particulièrement en France

qu'on a travaillé sur ce problème (voir par exemple Romanelli  1998, Garrigou, 1992, Christin, 2014) – vraisemblablement grâce à la tradition républicaine française, autrement dit au « monisme révolutionnaire » (Rosanvallon, 2004). Le suffrage universel se présente comme règne du nombre, en pleine conformité avec la conception de la société moderne composée de citoyens égaux. Du point de vue de la démocratie et du suffrage universel, les gens sont égaux comme individus autonomes et abstraits détachés des rapports personnels de dépendance, et commensurables parce qu'ils ont chacun un vote de même valeur. Donc, pour qu'un sujet moderne de la démocratie, l'individu électeur, naisse, il faut que soient adoptés des pratiques et des principes comme l'équivalence des votes, le secret du suffrage ou le respect de la règle de majorité. Il faut que soit construit un électeur qui vote pour un candidat qui le représente sur la base d'un programme explicitement formulé (Offerlé, 1993). Tout ceci est loin d'être évident. Comme le dit Michel Offerlé : « Il ne va pas en effet de soi de faire une connexion entre sa vie quotidienne et un morceau de papier que l'on met dans une boîte, il ne va pas de soi d'apprendre à attendre et de n'exprimer qu'à échéances fixes et lointaines ses griefs ou ses espoirs, il ne va pas de soi de les limiter seulement à l'usage d'un bulletin, il ne va pas de soi de voter pour quelqu'un que, dans bien des cas, l'on n'aura pas vu soi-même. » (Offerlé, 1998)

En France la logique électorale ne s'est enracinée que lentement, de 1848 à la première guerre mondiale. La construction de l'équivalence entre un individu, une opinion, et une voix a été un processus long et laborieux, ce qui démontre bien l'ampleur du décalage entre l'héritage politique moniste et abstractisant et la pluralité sociale de groupes et de classes. C'est ce contraste qu'évoque Michel, en passant en revue des études qui portent sur le vote au XIX^e siècle. Les nombreux ouvrages qu'il analyse montrent bien la distance nette qui séparait effectivement les principes de la démocratie introduite au cours du XIX^e siècle (à partir des années bien avant 1848) d'une part, et la culture et les rapports sociaux enracinés dans les campagnes et ailleurs en France, de l'autre. Vue de près la politisation s'avère être une activité extrêmement riche et complexe qui contient une interaction à long terme entre les pratiques et les croyances venant d'en haut et les mécanismes d'adop-

tion et de rejet par le bas, tels que la réinterprétation, la résistance, la « fraude », etc. (Offerlé, 2007) : « Il faut accepter l'idée que la politisation n'est pas réductible à la diffusion ou à l'ingestion de catégories universelles venues d'en haut, mais doit être référée à une série des malentendus par lesquels des individus dotés de représentations différentes et contradictoires s'approprient par des usages multiples (subversion, dérision, contournement, enrôlement) les cadres dans lesquels ils « doivent » opérer. »

L'image qui se dessine, met en contraste l'imposition d'en haut de la logique démocratique moniste vers les masses, d'une part, et les formes variées des particularismes locaux, de l'autre. Dans cette image la vie associative ne porte aucun rôle notable : les groupes organisés n'avaient qu'une place très limitée dans la tradition républicaine de la généralité, hostile à une médiation organisée entre l'individu et l'État.

L'opposition esquissée par Michel reformule un problème-clé dans la culture politique française : comment réconcilier le monisme politique et le pluralisme social. Selon Pierre Rosanvallon (2004), la République a laissé la scène ouverte aux représentations qui opèrent sans aucune référence *a priori*. Par conséquent : « Le peuple ne préexiste pas au fait de l'invoquer et de le rechercher : il est à construire »



Par rapport à cette image, la réalité politique à laquelle nous assistons en Finlande est très différente, voire opposée (Alapuro, 2006). Au lieu d'un suffrage universel précoce et d'une vie associative tardive, comme en France, nous assistons à un suffrage universel tardif et à une vie associative précoce ou du moins relativement bien développée au XIX^e siècle. En 1906, à la suite de la crise révolutionnaire russe de 1905, l'Empereur de la Russie a dû consentir à un remaniement complet du système politique dans le Grand Duché de Finlande qui faisait partie de l'Empire russe. Le suffrage universel pour les deux sexes a été introduit d'un seul coup, et le nombre d'électeurs qualifiés a décuplé, de 126 000 à 1 273 000. Aux premières élections en 1907 le taux de participation était très élevé, 71%, et moins de 1% des votes étaient nuls. La stabilité du système de partis qui a émergé lors de premières élections, est impressionnante. Ses contours sont bien discernables au sein du Parlement

finlandais même aujourd'hui. L'avènement du suffrage universel était une célébration de l'unité (comme en France en 1848), mais très résolument de l'unité d'un tout composé par les groupes.

Comment une transition si aisée vers le suffrage universel a-t-elle été possible, et de plus sous une forme qui s'est immédiatement traduite dans un système relativement stable de partis politiques représentant des groupes sociaux différents ? Une comparaison avec la France met en avant une différence majeure dans le principe de représentation. Contrairement à la France, en Finlande ce principe reposait sur une vie associative foisonnante, encouragée par les classes dirigeantes soucieuses d'établir leur position sociale sur le soutien des couches populaires. Vers la fin du XIX^e siècle les classes supérieures ont voulu créer un espace intermédiaire entre la population et l'État, pour renforcer l'État et leur rôle dans l'État sous la tutelle russe.

À partir des années 1860 et 1870 les principales tendances politiques se sont orientées progressivement à travers les associations vers une coalition « nationale » qui comprendrait les paysans possédants et les autres groupes populaires, Souvent les associations entretenaient des liens étroits avec l'administration locale, grâce à l'engagement de fonctionnaires qui étaient des prêtres luthériens, des instituteurs, etc., dans ces associations, et aussi grâce à la fusion partielle de l'administration municipale avec des associations volontaires. Dans les années 1880 les leaders du mouvement nationaliste acceptaient sans ambiguïté le principe d'organisation populaire à grande échelle, et cherchaient à établir des contacts avec les groupes qui s'engageaient dans le mouvement associatif. Déjà vers la fin du XIX^e siècle une tradition était établie, « qui accordait aux organisations de la société civile une légitimité en tant que représentants de la «volonté du peuple» par rapport à l'État » (Liikainen, 1995). Parmi les organisations majeures ont compté le mouvement de tempérance, le mouvement de la jeunesse paysanne et le mouvement ouvrier (les soi-disant « sociétés de progrès »), qui étaient généralement considérés comme les représentants légitimes des groupes sociaux identifiables.

Il me semble que la distinction entre les deux conceptions de la représentation, la perspective « descriptive » et la perspective

« constructive », ne se limite pas au domaine politique. Elle saisit plus généralement une différence majeure dans les conceptions de la dynamique sociale plus généralement. Pour simplifier, la société française qui se décrit et se met en scène, est une société en mouvement, composée d'acteurs, alors que la société finlandaise apparaît comme une organisation des organisations, composée de structures.

La société française est en construction permanente et par conséquent illisible; il n'y a pas une manière évidente de la décrire. Le processus de l'organisation est ambiguë et sujet aux contingences. Dans la description de la société finlandaise, par contre, aucun décalage ne semble distinguer sa structure (composée des groupes sociaux) de sa représentation. C'est comme si cette dernière était simplement déduite de la première, comme si un groupe organisé représentait un groupe structurel réel.

Il est peu surprenant que l'opposition entre ces deux modèles se retrouve dans les sciences sociales des deux pays. La notion de « représentation » est omniprésente dans les sciences sociales françaises, alors qu'en Finlande elle n'a acquis un rôle visible que dans les dernières décennies, et notamment grâce à l'influence française.

Vue dans cette perspective, une comparaison portant sur les manières d'utiliser des notions comme la représentation pourrait ultérieurement éclairer les différences entre les cultures politiques française et finlandaise. Comme l'a bien souligné Michel Offerlé (2004) : « [W]e must sharpen the words in our vocabulary as analytical instruments, but we must also transform them into objects of analysis. »

Références


Alapuro Risto (2005), "Associations and Contention in France and Finland : Constructing the Society and Describing the Society", *Scandinavian Political Studies* 28, p. 377-399.

Alapuro Risto (2006), "The Construction of the Voter in Finland, c. 1860-1907", *Redescriptions* 10, p. 41-64.

Christin Olivier (2014), *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Seuil.

Garrigou Alain (1992) *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Liikanen Ilkka (1995), *Fennomania ja kansa. Joukkojärjestäytymisen läpimurto ja Suomalaisen puolueen synty* (with an English summary “Fennomania and the People : The Breakthrough of Mass Organization and the Birth of the Finnish Party”), Helsinki, Suomen Historiallinen Seura.

Romanelli Rafaele  (1998), *How Did They Become Voters ? The History of Franchise in Modern European Representation* (New York : Aspen Publishers.

Rosanvallon Pierre (2004), *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil.